

DE BANVILLE



ARMES : *De menu vair plein.* — Couronne : *De Marquis.* — Supports : *Deux Lions.*
— Devise : *Dam aye Diex le volt.*



Connue dans le Comté de Mortain depuis un temps immémorial, la famille DE BANVILLE a constamment joui des privilèges attribués à la noblesse d'extraction ; outre les charges honorables dont elle a souvent été investie, nous la trouvons toujours en possession de fiefs considérables, et les différentes donations faites par plusieurs de ses membres dès le commencement du XIII^e siècle attestent son opulence originaire.

La noblesse d'extraction de la maison DE BANVILLE est du reste surabondamment prouvée par les divers jugements de maintenue rendus à diverses époques, et notamment par MM. de Montfaut en 1463, du Tillet et le Roy de la Poterie en 1641, de Roissy, et enfin Chamillart en 1666, etc.

Outre l'importante seigneurie de Banville (paroisse dépendante aujourd'hui de l'arrondissement de Bayeux), les domaines de cette ancienne famille comprenaient un grand nombre de terres et fiefs nobles, parmi lesquels nous citerons ceux de : Vaudry, de Roullours, de Burcy, de Ségrie, de Truttemer, de Pierres, de Coulonces, de Bérigny de la Londe, de Bretteville, du Rosel, de Montmorel, etc.

Parmi ses alliances il faut citer celles qu'elle a contractées avec les maisons : d'Avilly, du Merle, du Parc, de la Bigne, de Clinchamps, de Rodulphe, de Noirville, de Colardin, de Campagnolles, de Chênedollé, de Baudre,

le Pigeon de Vierville, de Gonneville, du Breuil de Landale, de Blessebois de Meslay, Laigre de Grainville, de Ponthaud, etc.

En dehors des services militaires qui font sa plus ancienne illustration, la maison DE BANVILLE peut en revendiquer de très-nombreux dans les Conseils de nos Rois, dans les Parlements et Gouvernements de la province, etc.

Le premier personnage de cette maison que nous voyons apparaître dans l'histoire est :

Guillain DE BANVILLE, un des compagnons de Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066 (1).

Gauvain DE BANVILLE, son fils, accompagna le Duc Robert Courte-Heuze à la première Croisade (2).

Hugues DE BANVILLE servit sous Philippe-Auguste, lorsque ce prince se fut emparé de la Normandie.

L'existence de Guillain et de Gauvain DE BANVILLE est relatée dans le jugement de maintenue rendu en 1641 par M. du Tillet, en faveur de Michel DE BANVILLE, et dans les preuves faites la même année devant M. Le Roy de la Poterie, Commissaire délégué par le Roi en la généralité de Caen pour le recouvrement des droits de francs-fiefs.

Cette maison s'est divisée en deux branches principales qui ont elles-mêmes fourni plusieurs rameaux ; la branche du Rosel, issue de la branche aînée, est la seule existante de nos jours, et celle de la Londe et de Bretteville, éteinte dans les mâles en 1843.

Aux documents que nous avons puisés dans les anciens titres de la famille qui nous ont été communiqués, nous avons joint ceux recueillis dans nos propres archives et dans les dépôts publics, notamment les archives du Calvados, et c'est de ce faisceau de renseignements, tous parfaitement authentiques, que nous avons pu établir de la manière la plus péremptoire la filiation suivie de la maison DE BANVILLE ; seulement, nous étant occupé surtout dans notre travail des deux branches principales, nous avons laissé de côté les documents généalogiques relatifs aux rameaux de Ségrie, de Truttemer, de Bérigny et de Coulonces, représentés aux Assemblées de la Noblesse de 1789, mais éteints aujourd'hui.

Nous citerons cependant : Henry-Antoine DE BANVILLE, seigneur de Ter-ville, Capitaine au régiment de Rohan, mort en 1780 ;

(1) Voyez *Histoire du canton d'Athis*, par M. le comte de la Ferrière-Percy (page 342).

(2) Une ancienne tradition de la famille nous apprend qu'à la suite d'une action d'éclat accomplie en terre sainte, il prit pour devise : *Vellus pellastis in Jerusalem assumpsit et non dimittam, nisi in monte Sion.*

Jacques DE BANVILLE, Capitaine de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort la même année ; et Jacques-Marie DE BANVILLE, Capitaine de cavalerie au régiment de Montrevel, Chevalier de Saint-Louis, etc.

FILIATION.

La filiation de cette ancienne et illustre maison commence à :

I. — Robert DE BANVILLE, Chevalier, vivant au commencement du XIII^e siècle ; il fit en l'année 1217 une donation à l'abbaye de Montmorel (au diocèse d'Avranches), de plusieurs terres qu'il possédait en la paroisse de Guiber-ville ; dans ce contrat, qui fut produit lors des preuves faites en 1641 devant M. du Tillet, Commissaire départi par le Roi, en la généralité de Caen, il est dit que ladite donation est faite avec le consentement de Guillaume DE BANVILLE, fils du donateur.

Henry DE BANVILLE, son frère, prêtre, fit aussi une donation à l'abbaye d'Aunay, ainsi qu'il appert d'une charte de l'année 1231, conservée aux archives du Calvados, et à laquelle est encore appendu le sceau de la famille.

Ainsi qu'il est dit plus haut, Robert eut pour fils :

II. — Guillaume DE BANVILLE, Chevalier, qui confirma la donation faite par son père à l'abbaye de Montmorel et y ajouta quelques biens par un acte de l'année 1227. D'une alliance dont le nom ne nous est pas parvenu, on sait qu'il eut plusieurs enfants, entre autres :

III. — Jean DE BANVILLE, vivant en 1269, dénommé *Miles* dans plusieurs chartes du temps, qui nous apprennent qu'il eut pour fils aîné :

IV. — Thomas DE BANVILLE, Chevalier, cité dans un acte de donation de l'année 1305, où il figura comme témoin ; il fut père de :

V. — Guillaume DE BANVILLE, II^e du nom, Écuyer, seigneur de Banville, dont l'existence est constatée par deux chartes des années 1336 et 1372, année pendant laquelle il signe au contrat de mariage de son fils :

VI. — Jean DE BANVILLE, Chevalier, seigneur de Banville (paroisse dépendant actuellement du canton de Ryes, arrondissement de Bayeux), marié en 1372 à noble damoiselle Jeanne D'AVILLY, qui l'a rendu père de :

VII. — Jean DE BANVILLE, III^e du nom, qui épousa en 1385 noble damoiselle Guillemine BONNET, dame de Vaudry, fief qu'elle lui apporta en dot. De cette alliance sont nés quatre enfants ; l'aîné :

VIII. — Thomas DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de Banville, de Vaudry, de Roullours, de Précaire, de Pierres, etc., Échanson du Roi, Capitaine des arbalétriers du bailliage de Caen, et Gouverneur du château et de la ville de Vire. Il épousa en 1411 noble damoiselle DE ROVENCESTRE, dame de Pierres, qui l'a rendu père de trois enfants, savoir :

1° Guillaume DE BANVILLE, Écuyer, aussi Échanson du Roi, Capitaine des Arbalétriers et francs archers du bailliage de Caen, par Commission Royale du 24 mai 1461, et enfin Gouverneur de la ville, château et vicomté de Vire, suivant Lettres de provisions du 25 septembre de la même année. Il a épousé damoiselle Catherine FORTIN, dame de Sourdeval et de Montchamp, dont il n'eut qu'une fille :

A. Louise DE BANVILLE, mariée au Chevalier N. . . DE POMMEREUIL.

2° Richard DE BANVILLE, dont on ignore la destinée ;

3° Jean, qui continue la descendance.

IX. — Jean DE BANVILLE, IV^e du nom, Chevalier, seigneur dudit lieu, de Vaudry, de Roullours, de Pierres et autres lieux, Lieutenant général pour le Roi aux bailliages de Caen, d'Alençon et du Contentin par Lettres patentes du 26 août 1467, et commandant le ban et l'arrière-ban de la noblesse de Vire, de Mortain, de Condé-sur-Noireau et de Tinchebray. Il fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction en 1463, par jugement de Raymond de Montfaut, Commissaire départi par le Roi pour la recherche des francs-fiefs. De son mariage avec noble damoiselle Philippine DU MERLE, naquirent quatre filles et le fils qui suit :

X. — Nicolas DE BANVILLE, Chevalier, seigneur de Roullours, de Truttemer, de Banville et de Pierres ; il rendit hommage au Roi François I^{er} pour ce dernier fief le 21 mars 1518, hommage qui fut renouvelé par ses descendants, notamment les 21 février 1539 et 15 juin 1576. Il épousa noble demoiselle Michelette DU PARC (issue de l'ancienne maison d'Ingrande), dont il eut :

XI. — Robert DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de Pierres, de Vaudry, de Roullours, etc., lequel épousa demoiselle Marie DE LA BIGNE, morte sans enfants en 1523, et en secondes noces, en 1542, noble demoiselle Avoye DE COSTARD. Lorsqu'il mourut, son fils qui suit, n'étant pas majeur, des lettres de garde noble furent expédiées par le Roi à sa veuve, le 27 décembre 1545.

XII. — Étienne DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de Pierres, de Fresnes et de la Londe, du chef de sa femme, épousa en 1566 noble demoiselle Jeanne SCHARD, dame de la Londe ; de ce mariage sont issus six enfants, entre autres :

XIII. — Étienne DE BANVILLE, II^e du nom, Écuyer, seigneur de Pierres, de la Londe, etc., marié en 1598 à demoiselle Françoise DE CLINCHAMPS, fille de Guillaume de Clinchamps, seigneur de Saint-Germain du Crioult et autres lieux. Cette même année, il fit ses preuves devant M. de Roissy, Commissaire délégué par le Roi, et fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction. De son alliance naquirent les trois enfants ci-après :

- 1^o Michel, qui continue la descendance ;
- 2^o Jean DE BANVILLE, auteur de la branche de la Londe et de Bretteville, rapportée plus loin ;
- 3^o Bernardin DE BANVILLE, Écuyer, seigneur d'Avilly, auteur d'une branche qui est allée s'implanter en Bourbonnais.

XIV. — Michel DE BANVILLE, Chevalier, seigneur de Pierres, de Ronfugeray, de Truttemer, etc..., épousa en 1637 demoiselle Marie DU PONT, dame de Ronfugeray et de la Mazure. Il fit en 1641 ses preuves de noblesse devant MM. du Tillet et de la Poterie, Commissaires délégués par le Roi en la généralité de Caen, puis en 1666 devant M. de Chamillart, Intendant de ladite généralité. De son mariage sont nés trois enfants, savoir :

- 1^o Georges DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de Pierres et de Ronfugeray, succéda à son oncle Jean DE BANVILLE dans la charge de Lieutenant général au bailliage de Vire, et plus tard fut nommé Maire perpétuel de ladite ville, lorsque cette charge fut enlevée au vicomte et réunie à celle de Lieutenant général. Il avait épousé noble demoiselle Marie TURGIS, dont il eut :
 - A. Jacques DE BANVILLE, Écuyer, Seigneur de Pierres, puis de Ronfugeray après la mort de son frère cadet, qui fut Lieutenant général du bailliage et gouverneur de la ville, château et vicomté de Vire. De son mariage avec demoiselle Suzanne DE RODULPHE, passé le 18 décembre 1739, il eut trois filles, et ainsi s'éteignit la branche aînée de la famille.
 - B. Louis DE BANVILLE, seigneur de Ronfugeray, marié à demoiselle Angélique DE NOIRVILLE, fille du Marquis de Ségrie, est mort sans postérité.
 - C. Marie-Michelle DE BANVILLE, qui épousa messire Jean DES LANDES, Écuyer, seigneur de Banville, l'un des 200 cheveu-légers de la garde du roi.
- 2^o Jean-Antoine, qui continue la descendance ;
- 3^o François DE BANVILLE, Écuyer, seigneur d'Isigny, dont nous ignorons la descendance.

XV. — Jean-Antoine DE BANVILLE, Chevalier, seigneur de Burcy, de Viesois, de Ségrie, de Montfroux et autres lieux, né vers 1629, fut Maître des Requêtes de monseigneur le Duc d'Orléans, frère du Roi Louis XIII et Lieutenant général civil et criminel au bailliage de Vire. Par contrat du mois de

juin 1660, il a épousé demoiselle Anne DE COLARDIN, qui l'a rendu père des trois enfants ci-après :

- 1° Georges, dont l'article suit ;
- 2° Charles DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de Burcy, Capitaine de cavalerie par brevet de l'année 1701, mort sans postérité ;
- 3° François DE BANVILLE, aussi mort sans postérité.

XVI. — Georges DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de Ségric, du Rosel, etc., épousa par contrat du 2 janvier 1711 demoiselle Catherine DE BANVILLE DE LA LONDE, sa cousine, dont il eut le fils unique qui suit :

XVII. — Georges-Antoine DE BANVILLE, Chevalier, seigneur du Rosel et de Montmorel, marié à noble demoiselle Perrine ONFROY, dont il eut les trois enfants ci-après :

- 1° Georges DE BANVILLE, Chevalier, seigneur de Montmorel, marié à demoiselle Désirée DRUDES DE CAMPAGNOLLE, d'où :
 - A. Victoire DE BANVILLE, qui épousa N. . . LE CORDIER, Écuyer.
 - B. Aimée-Françoise-Antoinette DE BANVILLE, mariée le 4 juin 1810 à Charles-Julien DE CHÈNEDOLLÉ, illustre poète normand (1).
- 2° Michel-Antoine, qui a continué la descendance ;
- 3° Charlotte DE BANVILLE, mariée à noble Nicolas DE BAUDRE.

XVIII. — Michel-Antoine DE BANVILLE, Chevalier, seigneur du Rosel, de Montmorel et autres lieux, devenu le chef de sa maison par suite de la mort sans enfants mâles de son frère aîné, a épousé en 1800 mademoiselle Rosalie-Suzanne DE BLESSEBOIS DE MESLAY. De ce mariage sont nés deux enfants :

- 1° Alphonse-Joseph-Antoine, qui suit ;
- 2° Alix-Prosper DE BANVILLE, marié à N. . . LE COHIER DE PRÉCAIRE.

XIX. — Alphonse-Joseph-Antoine DE BANVILLE DU ROSEL, Chef de noms et d'armes de cette ancienne maison, né le 29 septembre 1801, Maire de la ville de Tinchebray, a été Membre du Conseil général du département de l'Orne de 1848 à 1861. Il a épousé le 30 avril 1827 mademoiselle Marie-Élisabeth PAULMIER, qui l'a rendu père de :

- 1° Georges-Charles DE BANVILLE, mort en 1846 ;
- 2° Octave-Frédéric DE BANVILLE, né en 1829 ;
- 3° Marie-Thaïs-Augustine DE BANVILLE, mariée en premières noces à M. Hippolyte LAIGRE DE GRAINVILLE, et en secondes noces à M. Armand DE PONTAUD ;
- 4° Aymard-Athanase DE BANVILLE, né en 1837.

(1) Voyez la généalogie de cette famille, page 306.

BRANCHE DE LA LONDE.

XIV. — Jean DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de la Londe, second fils d'Étienne et de dame Françoise DE CLINCHAMPS, a épousé en 1633 demoiselle Marie GUÉRIN D'AGON, dont il eut :

XV. — Étienne DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de la Londe, né en 1635, Officier au Régiment des Gardes du Roi, lequel a épousé en 1664 noble demoiselle Charlotte DE LA MAZURE. De cette alliance sont nés plusieurs enfants, entre autres :

XVI. — Georges DE BANVILLE, seigneur de la Londe et de Bretteville, Capitaine de cavalerie, qui épousa demoiselle Anne DE PRÉPETIT, qui l'a rendu père de :

XVII. — Louis-Étienne DE BANVILLE, Écuyer, seigneur de la Londe et de Bretteville, marié à demoiselle Jeanne-Thérèse-Angélique LE PIGEON DE VIERVILLE; d'où vint :

XVIII. — Jean-Baptiste-Madeleine DE BANVILLE, Chevalier, seigneur de la Londe et de Bretteville, Lieutenant-colonel de cavalerie, qui émigra lors de la Révolution et suivit avec son fils le Roi à Gand. De son mariage avec mademoiselle Élisabeth-Victoire LABBEY DE GONNEVILLE est né le fils unique qui suit :

XIX. — Georges-Madeleine-Édouard DE BANVILLE, Capitaine de cavalerie à son retour de l'émigration et nommé VICOMTE par le Roi Louis XVIII, lequel a épousé mademoiselle Antoinette DE PERDRIEL. De cette alliance sont nés un fils et une fille :

- 1° Mathilde DE BANVILLE, mariée à M. le Comte DU BREUIL DE LANDALE;
 - 2° Adhémar DE BANVILLE, mort à l'âge de 17 ans.
-